

Présentation

Le sol est notre patrimoine - un patrimoine essentiel, commun et privé tout à la fois -, et ce patrimoine est menacé par la pollution. Sur ce constat, il n'y aura guère de désaccords. Pour autant les questions posées par la pollution des sols et des sites sont innombrables. Les unes sont de pur fait : quelles sont les pollutions en cause ? En a-t-on une cartographie détaillée ? Quels sont les risques spécifiques ? A-t-on les moyens de les réduire, ou de soigner les sols déjà dégradés ? Les autres sont de droit : a-t-on une définition légale, ou au moins prétorienne, des sols pollués ? Y a-t-il une réglementation d'ensemble, et à quel niveau ? Qui doit faire le diagnostic de pollution, l'information, le traitement, en supporter les coûts ? Quelles sont, si le sol est pollué, les responsabilités, directes ou indirectes, immédiates ou plus lointaines ? Quelle place a ici la propriété ? Quelle autre le contrat ? L'Administration ? Et ce ne sont là que les questions premières.

Les réponses elles-mêmes ne sont pas moins nombreuses. D'abord parce que les faits de pollution sont susceptibles d'interprétation ou d'évaluation. Ensuite parce que les réponses du droit varient, inévitablement, avec l'objectif qu'on lui assigne. S'agit-il seulement de détecter, de recenser et de cartographier ? Veut-on davantage, la sécurisation, la mise en conformité, la dépollution stricto sensu ? Le but est-il de gérer le passé ou de préserver l'avenir ?

Ces réponses, qui varient avec les objectifs, varient aussi avec les moyens ou outils qu'on se donne. Et là encore ce ne sont pas les distinctions qui manquent. Entre le contrat et le règlement. Entre la sanction civile et la sanction pénale, ou administrative. Entre les techniques juridiques de réparation, de contrôle, de prévention.

Il n'est pas sûr au demeurant que le droit des sols et des sites pollués soit au point, ni même qu'il ait mis au clair ses objectifs et ses priorités. Comme le droit de l'environnement en son entier, ce droit-là est un droit pluriel, ambivalent, évolutif, pour lequel les reculades ne sont pas exclues, ni les « accommodements raisonnables ». Mais il faut être résolument optimiste. La connaissance n'a-t-elle pas progressé ? La prévention ne s'est-elle pas améliorée ? Les responsabilités ne sont-elles pas moins éludées ou diluées qu'autrefois ? C'est du moins ce qu'on demandera aux participants au colloque de nous confirmer. Et si le bilan de ces deux journées devait rester en demi-teinte, espérons du moins qu'on pourra y tracer des perspectives encourageantes. Et que, scientifiques, juristes, techniciens réunis autour du malade, nous ne sommes pas – pas encore ! - condamnés à jouer les brancardiers du dessin de Ferri.



RENSEIGNEMENTS

Véronique PICARD

Responsable administrative du CRDP, Gercie, Lerap

Mél : veronique.picard@univ-tours.fr

Tél. : 02 47 36 11 70

INSCRIPTION

Inscription auprès de Véronique Picard

Frais de 240 € (pour les praticiens).

Date limite d'inscription le lundi 7 novembre 2016.

Formation validée pour la formation continue des avocats et des notaires

Inscription par chèque uniquement à l'ordre de : l'agent comptable de l'Université François-Rabelais.

Chèque à envoyer à :

Véronique Picard
UFR Droit, d'Economie et des Sciences sociales
50 avenue Jean-Portalis
Quartier des 2lions
37200 tours

Gratuit pour les étudiants et les universitaires.

DROIT DES SITES ET SOLS POLLUES BILANS ET PERSPECTIVES



COLLOQUE

jeudi 24 novembre 2016
vendredi 25 novembre 2016

Faculté de Droit, d'Economie et des Sciences sociales de Tours
Site des 2 lions
Amphi F, Bâtiment B

La pollution des sols : approches croisées

Présidence

Yannick Trémorin, Professeure émérite, Université de Tours, CRDP.

- 9 h 45** Accueil et propos introductifs
- 10h00-10h20** Le droit privé à l'épreuve du droit des sites pollués
Par **Mustapha Mekki**, Agrégé des Facultés de droit, Professeur à l'Université Paris 13 - Sorbonne Paris Cité, Directeur de l'IRDA.
- 10h20-10h40** Le point de vue d'un géologue sur une contamination globale de notre environnement : le cas des sols et des sédiments
Par **Marc Desmet**, Vice-Président de l'Université de Tours en charge des Relations Internationales, Directeur du laboratoire GÉHCO.
- 10h40-11h00** Quelle définition juridique pour les sols pollués ?
Par **Damien Thierry**, Maître de conférences en droit public, Université François Rabelais de Tours (GER-CIE).
- 11 h 00 – 11h 10** Discussion
- 11h10 -11h 20** Pause
- 11h20-11h40** La pollution résultant de l'exploitation du sol et du sous-sol : le cas du plateau continental
Par **Nathalie Ros**, Professeur à l'Université François Rabelais de Tours (LERAP), Secrétaire général de l'Association internationale du Droit de la Mer.
- 11h40-12h00** Droit des pollutions et des nuisances agricoles : réalités et enjeux juridiques
Par **Alexandra Langlais**, chargée de recherches au CNRS, Institut de l'Ouest : Droit et Europe IODE (UMR 6262 CNRS/Université de Rennes 1).
- 12h00-12h20** Pollution humaine et dépollution biologique : La phytoremédiation : quelle mise en oeuvre ?
Par **Jean Yengué**, Maître de conférences, Géographie physique, humaine, économique et régionale, Université de Tours, et par Mikael Motelica, Professeur de géologie, Université d'Orléans.
- 12h20-12h35** Discussion
- 12h35 – 14h00** Pause déjeuner

Responsabilités et réparations

Présidence

Alexandre Desroches, Professeur des universités, Université de Tours, LERAP.

- 14h00-14h20** La responsabilité civile à l'épreuve de la pollution des sols.
Par Aline Vignon-Barrault, professeure à la Faculté de droit d'Angers, GRERCA.
- 14h20-14h40** La propriété du sol pollué
Par Sylvain Ravenne, Maître de conférences en droit privé, Université François Rabelais de Tours, C.R.D.P.
- 14h40-15h00** La loi spéciale au service des entreprises de pollution des sols et des sites ? De quelques servitudes et franchises légalisant la pollution ou son risque.
Par Yannick Trémorin, Professeur émérite, Université François Rabelais de Tours, C.R.D.P.
- 15h00-15h15** Discussion.
- 15h20-15h40** La prise en compte de la créance environnementale dans les procédures collectives.
Par Virginie Vidalens, Maître de Conférences en droit privé, Faculté de Droit de Rennes 1, Centre de droit des Affaires de Rennes, EJERIDD de Toulouse.
- 15h40-16h00** Les nouveaux instruments juridiques de la dépollution des sols agricoles.
Par Raphaëlle Jeanne Aubin-Brouté, Maître de conférences en droit privé, Université de Poitiers.
- 16h00-16h15** Discussion
- 16h15-16h30** Pause

1re Table ronde

16h30-18h00

Présidente : Corinne Manson, vice présidente de l'Université François Rabelais de Tours, Maître de conférences en droit public, LERAP.

Diagnostic et dépollution des sols (exposés et discussion)

Ketty Schadeegg, chargée d'affaires HSE, SOCOTEC.

Stéphane Daubigny, chef de produit national sites et sols pollués, APAVE.

Dominique Boutin, vice-président de la SEPANT.

Informations, prévention

Présidence

Nicole Lerousseau, Professeure émérite, Université de Tours, LERAP.

- 9h00-9h20** Les obligations administratives d'information sur les sols pollués.
Par Laurence Molinero, Maître de conférences en droit public, Université de Bretagne-Sud, Laboratoire IREA (EA 4251).
- 9h20-9h40** Les obligations administratives de protection de l'environnement.
Par Thomas Schellenberger, Maître de conférences en droit public, Université de Haute-Alsace.
- 9h40-10h00** Le contrat comme instrument de prévention de la pollution des sols.
Par Fabienne Labelle, Maître de conférences en droit privé, Université François Rabelais de Tours, CRDP.
- 10h00-10h20** La collecte de l'information sur l'état du sol par la profession notariale à l'occasion de la mutation d'un fonds.
Par Olivier Salvador, Notaire au Havre.

10h20-10h40 Discussion

10h40-11h00 Pause

2e Table ronde

11h00-12h30

Présidente : Camille Dreveau, Maître de conférences en droit privé, Université de Tours, CRDP.

L'information sur l'état du sol et ses destinataires

Fanny Chenot, Magistrat.

Vincent Chapoutot, Notaire.

Christophe GEORGES-ALBERT, Juriste, Vice-Président Association CLCV37 (consommation logement cadre de vie)

